



Monteur-assembleur / Monteuse-assembleuse

Description du métier

- Fabrique, monte et assemble tous les éléments en fer et en acier qui entrent dans la construction ;
- Applique des procédés de fabrication, de boulonnage, de soudage, de gréage et d'assemblage de composantes structurales telles que des poutres, des colonnes et des poutrelles ;
- Applique des procédés de fabrication, de boulonnage, de soudage, de gréage et d'assemblage des éléments architecturaux tels que des escaliers, des balcons, des garde-corps, des clôtures et des marquises.

ACCÈS AUX CHANTIERS DE CONSTRUCTION

- Démontrer à la CCQ avoir réussi le DEP en montage structural et architectural et présenter une garantie d'emploi d'un employeur inscrit à la CCQ d'une durée d'au moins 150 heures échelonnées sur une période de trois mois consécutifs. Cette démarche permet d'obtenir un certificat de compétence apprenti du métier.

RÉGIME D'APPRENTISSAGE

- Avoir complété les trois périodes d'apprentissage de 2 000 heures chacune (6 000 heures au total), afin d'être admis à l'examen de qualification provinciale dont la réussite mène à l'obtention du certificat de compétence compagnon du métier.

HABILETÉS ET INTÉRÊTS

- Acquérir les connaissances liées à l'application des notions de mathématique, de trigonométrie, de métallurgie, ainsi qu'à la lecture de plans de fabrication et d'installation ;
- Avoir une bonne perception spatiale ;
- Être autonome, minutieux, agile, et être doté d'un sens de l'esthétisme ;
- Être capable de travailler en équipe ;
- Être en bonne forme physique et être capable de déplacer des objets lourds ;
- Être capable de travailler en hauteur.

Salaire annuel moyen

Apprenti*	24 053 \$
Compagnon**	45 425 \$
Compagnon travaillant au moins 500 heures	61 206 \$
Proportion***	70 %

* Salaire moyen des diplômés admis en 2014, pour les 12 mois suivant leur admission.

** Salaire moyen, en 2015, des personnes ayant rapporté au moins une heure de travail.

*** Proportion des compagnons de ce métier ayant cumulé au moins 500 heures en 2015. Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.

Intégration au marché du travail

	Moyenne annuelle 2011-2014	2015
Nouveaux apprentis admis par la CCQ	203	75
Taux de placement des diplômés*	87 %	n. d.

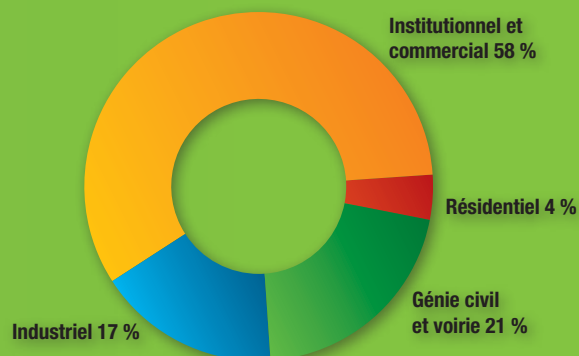
* Source : Enquête *La Relance au secondaire en formation professionnelle*, ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec. Les nouveaux diplômés sont interrogés quant à leur situation d'emploi au 1^{er} juin suivant l'obtention de leur diplôme.

Salaire horaire* d'après les conventions collectives

	Industriel, institutionnel et commercial	Génie civil et voirie	Résidentiel léger
Apprenti			
1 ^{re} période	23,02 \$	23,00 \$	21,39 \$
2 ^e période	26,86 \$	26,84 \$	24,96 \$
3 ^e période	32,61 \$	32,59 \$	30,30 \$
Compagnon	38,37 \$	38,34 \$	35,65 \$

* Salaire en mai 2016.

Volume de travail par secteur



Perspectives d'emploi



- En 2015, le nombre de monteurs-assembleurs a diminué pour s'établir à 3 050;
- Plus de la moitié du volume des heures de ces derniers est effectuée dans le secteur institutionnel et commercial, qui devrait ralentir graduellement au cours des prochaines années. Le secteur du génie civil et de la voirie sera favorable pour le métier au cours des prochaines années, et le secteur industriel devrait demeurer stable;
- Ce sont 75 apprentis qui ont accédé à l'industrie en 2015, ce qui est de loin inférieur à la moyenne observée au cours des dernières années (203). Les apprentis diplômés d'une école professionnelle gagnent un salaire moyen s'élevant à 24 000 \$ la première année, tandis que les compagnons qui travaillent au moins 500 heures font un salaire annuel moyen de près de 61 200 \$;
- L'activité dans l'industrie demeurera soutenue pour ce métier au cours des prochaines années, et les besoins de nouvelle main-d'œuvre seront plutôt bons. Par contre, un grand nombre de travailleurs actuellement disponibles pourront combler une partie de la demande.

Formation

Programme d'études :

Diplôme d'études professionnelles –
Montage structural et architectural (5299)

Durée de la formation : 1 230 heures

Préalables scolaires : Catégorie 2*

* La description des préalables scolaires pour tous les métiers et occupations de cette brochure apparaît à la page 74.

Formation généralement offerte dans la région suivante :

- Montréal



Pour connaître les établissements publics autorisés à offrir ce programme d'études, veuillez consulter le site inforoutefpt.org

Salariés actifs en 2015

Abitibi-Témiscamingue	95
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	183
Côte-Nord	93
Estrie	95
Île de Montréal	248
Laval-Laurentides-Lanaudière	626
Mauricie-Bois-Francs	226
Montérégie	634
Outaouais	98
Québec	504
Saguenay-Lac-Saint-Jean	232
Extérieur et Baie-James	16
Total	3 050

Nombre de femmes actives dans le métier 0

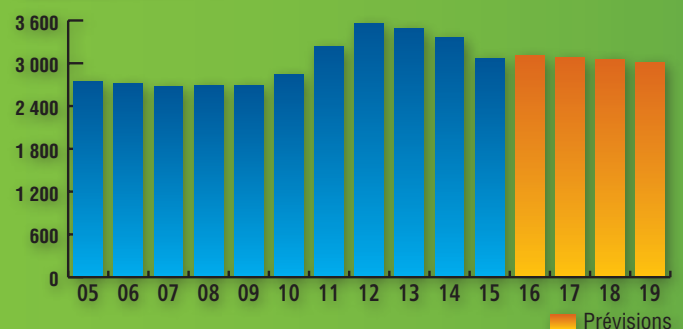
Mobilité des salariés

Proportion de salariés appelés à se déplacer d'une région à l'autre* :

Monteur-assembleur	29 %
Ensemble des métiers et occupations	16 %

* Exclut les déplacements entre les régions de la Montérégie, de l'île de Montréal et de Laval-Laurentides-Lanaudière.

Nombre de salariés actifs 2005-2019



Âge de la main-d'œuvre en 2015

	Âge moyen	- de 30 ans	30-54 ans	55 ans et +	Nombre total de salariés
Apprenti	31	58 %	37 %	5 %	796
Compagnon	45	10 %	68 %	22 %	2 254
Total des monteurs-assembleurs	41	22 %	60 %	18 %	3 050
Ensemble des métiers et occupations	39	27 %	58 %	15 %	153 040